

Vers l'homologation « Petites cités de caractère »

Centre Presse.fr - Publié le 14/12/2018



Une partie du comité de pilotage, en compagnie du maire Francis Gargouil, a défini plusieurs actions. RIVAULT JEAN PIERRE

Depuis 2014, l'équipe municipale de Château-Larcher œuvre pour l'obtention de la marque « Petites cités de caractère ». Cette reconnaissance doit permettre une structuration de la démarche de préservation du patrimoine, axée sur les projets de développement touristique. Le 28 novembre dernier, le conseil d'administration régional des Petites cités de caractère a accordé à Château-Larcher le statut de commune homologable et cette décision a été confirmée le 10 décembre par l'instance nationale.

Des ateliers « énergies propres et novatrices »

Les élus ont maintenant trois ans pour mettre en application les recommandations des « PCC » et obtenir le statut de commune homologuée. Réunis autour de Franck Buffeteau (architecte urbaniste), le comité de pilotage composé d'élus et d'habitants de la commune a défini plusieurs actions à mener avec différents partenaires. Entre autres, la commune organise un atelier workshop (du 2 au 9 février 2019) avec les étudiants de l'école d'architecture de Paris-La Villette et des étudiants de l'école d'Arts modernes design de Paris. L'objectif consistera à faire émerger des actions innovantes à partir desquelles les habitants et usagers pourront confirmer leur rôle d'acteurs notamment lors d'ateliers sur la question du bourg à énergie positive et innovante.

D'autres actions sont d'ores et déjà en cours en collaboration avec l'ENSI Poitiers (Ecole nationale supérieure d'ingénieurs) dont plusieurs groupes d'étudiants travaillent sur différents thèmes tous en relation avec les énergies propres et novatrices.

Pour l'ensemble des membres du comité de pilotage, « *il faut tout faire pour que Château-Larcher reste une commune dynamique, avec des habitants acteurs de leur village, sachant conjuguer patrimoine historique et naturel avec les technologies futures et innovantes notamment en matière d'énergies propres* ». Pour Château-Larcher, le futur c'est déjà maintenant.